

*Travaux de la Chambre*

**Une voix:** Ne vous pressez pas surtout!

**M. Nielsen:** Je n'en ai pas l'intention. L'article 58(4)(b) prévoit justement une telle situation, madame le Président.

Je ne sais pas si l'on a donné préavis de deux motions, mais le leader du gouvernement le sait peut-être. Si tel est le cas, en vertu de l'article que je viens de citer, l'Orateur doit déterminer laquelle des motions a priorité. Si, effectivement, on a donné préavis de deux motions, avant que vous ne preniez votre décision, j'aimerais parler de cette motion. Permettez-moi auparavant de vous signaler que vous n'avez jamais eu une aussi bonne occasion de défendre les droits de l'opposition. Nous comptons sur vous.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nielsen:** Si effectivement, vous protégez nos droits, vous devez admettre que vendredi doit être une journée de l'opposition comme l'indique le *Feuilleton* des avis. Par ailleurs, nous avons donné préavis de notre motion à 13 h 12 aujourd'hui.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Je tiens à signaler, et j'espère que les députés me permettront d'exprimer clairement mon opinion à ce sujet, que ces questions devraient être réglées entre leaders parlementaires.

**M. Beatty:** Exactement.

**Une voix:** Ce n'est pas le cas.

**Mme le Président:** Ce sont les leaders parlementaires et non la Chambre qui doivent discuter des mesures ministérielles, car, de toute évidence, l'Orateur ne peut pas être amené à s'engager dans un débat à ce sujet et on ne peut pas lui demander de dire dans quel ordre, à son avis, les ordres émanant du gouvernement devraient être étudiés.

C'est pourtant ce que trop de députés me demandent de faire, je le crains. Ils savent que, d'après le Règlement, l'Orateur ne peut pas décider dans quel ordre les mesures ministérielles seront étudiées. Il en a toujours été ainsi et le Règlement stipule que c'est au gouvernement de décider. Je n'ai probablement pas besoin de citer l'article du Règlement stipulant expressément que les ordres émanant du gouvernement sont appelés et examinés dans l'ordre établi par le gouvernement. C'est limpide. C'est ce que dit le Règlement. Le gouvernement a le droit d'appeler les ordres émanant de lui et c'est ce qu'il fait d'ordinaire.

Il est déjà arrivé que des ordres émanant du gouvernement soient retirés après avoir été appelés. A mon avis, cela se fait très souvent. Ce n'est pas contraire à la façon dont le gouvernement doit appeler les ordres inscrits à son nom. La journée réservée à l'opposition qui devait avoir lieu vendredi n'est pas annulée. Elle n'est que retardée. J'aimerais que les députés acceptent la chose simplement, sans me reprocher de ne pas protéger leur droit à une journée de l'opposition. Je tiens à protéger ce droit et je le protégerais si on cherchait à le restreindre ou à l'abolir.

● (1520)

La journée réservée à l'opposition n'est pas annulée. Le président du Conseil privé a effectivement dit que jusqu'à nouvel ordre, vendredi serait une journée de l'opposition. J'estime donc ne pas pouvoir intervenir. Je comprends la colère et la frustration de certains députés, mais je ne puis prendre sur moi de décider des mesures que le gouvernement pourrait appeler . . .

**M. Nielsen:** J'invoque le Règlement . . .

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Avant que vous ne rendiez votre décision . . .

**M. Clark:** Madame le Président, avant que vous ne rendiez votre décision . . .

**M. Nielsen:** Avant que vous ne rendiez votre décision, madame le Président, je tiens à vous signaler un autre aspect.

**M. McGrath:** Pourquoi n'écoutez-vous pas nos arguments?

**Mme le Président:** J'ai écouté vos arguments.

**M. Clark:** Madame le Président . . .

**Des voix:** Règlement!

**Des voix:** Quelle honte!

**Mme le Président:** Le très honorable chef de l'opposition aurait-il l'obligeance de regagner sa place?

**M. Clark:** Non, madame le Président.

**M. Nielsen:** Il reste encore un sujet à aborder.

**Des voix:** Quelle honte!

**Mme le Président:** Je ne tiens pas à . . .

**Des voix:** Nous voulons être écoutés.

**M. Nielsen:** Il reste encore un sujet à aborder.

**M. Lewis:** Nous voulons être écoutés.